



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV9

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DECISION D'ATTRIBUTION ¹

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux dans le cadre de la passation des marchés publics ou des accords-cadres. Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.

Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNE DU CHASTEL-NOUVEL
MAIRIE DU CHASTEL-NOUVEL
RUE PRINCIPALE
48000 CHASTEL NOUVEL
Tel. : 04 66 49 04 33
mairie.chastel-nouvel@wanadoo.fr

B - Objet de la consultation.

ACQUISITION D'UN CAMION BENNE AVEC EQUIPEMENTS VIABILITE HIVERNALE

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

Publicité :

Envoi à la publication : VENDREDI 18 DECEMBRE 2020 sur Lozère Nouvelle et e-marchespublics.com

Date et heures limites de réception des offres : VENDREDI 29 JANVIER 2021 à 12h00

Délai de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres

Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Lors de sa réunion en date du
la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
BRUNEL Didier	Maire	T
ALLE Jean-Louis	Délégué Titulaire	T
LAURENS Sébastien	Délégué Titulaire	T
VIGOUROUX Didier	Délégué Titulaire	T

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.

Le quorum est atteint :

NON

OUI

La commission d'appel d'offres

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres :

Monsieur Armand PEROVA

F - Elimination des offres.



G - Classement des offres.

Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

H - Décision d'attribution.

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide :

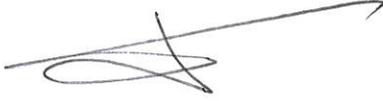
- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
 - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
 - pour les motifs mentionnés ci-dessous :
- de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

J - Signature des membres de la commission d'appel d'offres.

Nom et prénom	Signature
BRUNEL Didier	
ALLE Jean-Louis	
LAURENS Sébastien	
VIGOUROUX Didier	

K - Observations des membres de la commission d'appel d'offres.

